



Conflit avec creche familiale

Par **janus**, le **23/09/2008** à **12:12**

Bonjour,rnrnVoici ma situation: mes 2 enfants sont chez une assistante maternelle depuis plusieurs année. Mon fils aîné 3,5 ans est scolarisé uniquement le matin car n'étant pas propre pour la sieste, il ne peut aller à l'école l'après midi. Comme il n'est pas à l'école toute la journée, il n'est pas considéré comme périscolaire. l'assistante maternelle à un agrément pour 2 accueils à la journée et un périscolaire.rnDepuis début septembre, la crèche à établi un nouveau contrat d'accueil pour une petite fille de 2 ans. donc avec 3 enfants à la journée l'assistante maternelle n'est plus dans le cadre de son agrément et la crèche menace d'exclure mon fils de son accueil ou de l'envoyer chez une autre assistante maternelle, séparant ainsi la fratrie.rnJe considère que c'est la crèche qui responsable de la situation puisque que c'est la crèche qui a fait signé une nouvelle convention d'accueil sachant les problèmes que cela allait engendrer.rnQuels sont mes recours et à qui dois je m'adresser pour faire valoir mon point de vue.rnrnJe vous remercie pour vos conseils et réponses